

Déclaration AsIsA sur le PMT 2024 soumis à l'avis du CSEC extraordinaire du 21 janvier 2021

Le Plan Moyen Terme (PMT) 2024 va engager notre groupe pour les quatre prochaines années. Une des composantes majeurs de ce plan est le projet « liberté », qui justifie la notion de transition de ce plan.

Le syndicat AsIsA regrette que cette instance CSEC se retranche derrière un avis donné par l'instance CCE en 2018, sans tenir compte des derniers événements, notamment le projet de Décision à Caractère Général qui vient d'être proposé au vote par la direction de la CNCM. La vie de notre groupe et des salariés qui y travaillent directement ou indirectement y est intimement lié, nous ne pouvons donc pas en faire abstraction.